



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 3 / 0 7 / 2 0 2 5

Dossier complet le : 2 5 / 0 7 / 2 0 2 5

N° d'enregistrement : F01125P0129

1 Intitulé du projet

Projet de stockage d'énergie par batteries à Poincy sur le poste source de Chambry

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

MANIA ENR

Raison sociale

MANIA ENR

N° SIRET

9 2 0 1 3 5 5 7 1 0 0 0 2 3

Type de société (SA, SCI...)

Société par actions simplifiée

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

Martin

☒ Monsieur

Prénom(s)

Etienne

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
32	Le système de stockage par batteries est pas soumis à étude au cas par cas, mais se place dans le cadre de la norme ICPE 2925-2. Pour se raccorder, le projet de stockage aura besoin d'un poste de raccordement avec un transformateur ayant une tension maximale de 63kV. C'est avant tout ce poste électrique qui justifie la demande d'étude au cas par cas

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le stockage d'énergie par batteries permet une meilleure intégration des énergies renouvelables en stockant l'énergie produite pendant les phases de production des énergies renouvelables et en la redistribuant pendant les périodes de forte demande en électricité.

Le projet a donc pour objectif d'assurer une capacité de stockage d'énergie pour le nombre croissant des projets en exploitation et développement dans la région Île de France

Il permettra également par ce biais de réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant la demande d'énergie carbonée pendant les phases de forte consommation d'électricité.

L'objectif du projet est également de fournir un service réseau au gestionnaire RTE en libérant de l'énergie sur le réseau pendant les périodes de forte demande.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste au développement à la construction et à l'exploitation d'un système de stockage d'énergies par batteries. Ce projet sera situé sur un terrain agricole actuellement en prairie pour pâturage.

Le terrain dispose d'un haie à l'est contingente avec le poste source de Chambry, sur lequel sera raccordé le projet et d'une haie à la limite nord de la parcelle le long d'un chemin de Dampleger. Le terrain est délimité par la voie départementale 405 de Meaux à Varreddes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet en construction suit les étapes suivantes jusqu'à sa mise en service.
La durée des travaux est d'environ 12 mois

- Décapage du sol sur environ 0.8 ha. Travail de pelles mécanique et camions bennes. Dans la mesure du possible, la terre est à conserver sur site.
- Installation de la clôture et du portail (~450 mètres linéaires).
- Réalisation des fondations avec une toupie béton puis dallage béton pour les 52 unités batteries, les 14 transformateurs HTA avec onduleur, le bâtiment de la centrale (local HTA, local RTE, local SCADA EMS, local technique), le transformateur HTB ainsi que sa cuve de récupération d'huile.
- Dépose et remplissage des citernes souples de réserve incendie
- Dépose du bassin de rétention d'eau incendie
- Gravillonnage type tout-venant pour constituer la sol de la centrale, compacté sur les zones de chemin d'accès et les aires de grutage. La surface totale artificialisée se limitera à ~0,9ha.
- Dépose du conteneur/préfabriqué de stockage de matériel, les deux sur sol compacté.
- Levage et pose des unités de batteries, des transformateurs HTA à l'aide de grue mobile.
- Pose des tuyaux d'évacuation des eaux incendies entre module de batterie et bassin de rétention
- Pose des câbles dans les tranchées, travail à la mini pelle ou trancheuse.
- Construction du bâtiment (<150m² au sol), levage et installation des équipements extérieurs du poste HTB,

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, un système de management énergétique "SME" pilote et optimise les charges et les décharges des batteries. Cette opération est effectuée à distance.

Ce système permet également une surveillance précise du bon fonctionnement la centrale de stockage.

La centrale de stockage est surveillée 24 h/24 et 7 j/7, avec des informations pour hiérarchiser la maintenance préventive et réactive planifiée cela permet notamment de maintenir un haut niveau de performance et de prolonger la durée de vie des équipements grâce à un système d'alarmes et des remontés d'information concernant les anomalies. Si une anomalie est détectée, en fonction de la typologie de celle-ci une action corrective pourra être effectuée à distance ou avec une maintenance physique directement sur la centrale.

Hormis ces mesures correctives éventuelles, la centrale ne sera visitée que quelques jours par an pour effectuer de la maintenance préventive des équipements et pour l'entretien des espaces.

Vue de l'extérieur, la centrale n'émet aucun gaz, liquide ou solide. La ventilation utilisée pour contrôler la température des unités de stockage émet un léger bruit qui sera audible en bordure de projet, mais qui devient inaudible au delà de 100 à 150m.

Une étude acoustique pourra être réalisée à la demande des autorités, pour confirmer le bon respect de la réglementation concernant les niveaux d'émissions et émergences sonores.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

déclaration d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) rubrique 2925-2, qui sera faite lors du dépôt du permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Puissance de soutirage ou d'injection sur le réseau	75.05 MW
Energie stockée	323 MWh
Nombre d'unités de stockage, containers	42

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :
Lieu-dit :
Localité :
Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

POINCY

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la commune de Poincy, le projet se situe dans un zonage A

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La plus proche ZNIEFF du site d'implantation est une ZNIEFF de type I nommée « Etang de la Sabotte » localisé à 1000m du site.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le terrain est couvert par le plan de prévention bruit lié à l'aéroport Charles de Gaulle. Il est aussi mis en avant sur la carte des bruits stratégiques de la DDT.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le bien inscrit le plus proche est situé à 580 m avec périmètre autour du mémorial américain sur la commune de Meaux. La plus proche zone de présomption archéologie est à plus de 800m.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Le site ne se classe pas dans une zone ayant l'objet d'une délimitation de zone humide, excepté le ruisseau des Echets au sud de la parcelle
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune de Poincy est couverte par un plan des risques naturels lié aux inondations
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Le site se trouve dans la zone de répartition des eaux nommé "Albien"
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le site Natura 2000 le plus proche est à 4.1km et se nomme "Boucles de la Marne"
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Lors de l'exploitation du site, le fonctionnement ne nécessite pas d'eau. Seul un prélèvement est effectué au début du projet pour remplir la citerne incendie.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	L'imperméabilisation des sols sera sur une surface inférieure à 500m².
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet ne prélève pas d'eau ni en rejette. Le seul prélèvement d'eau s'effectue au début du projet.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	L'implémentation du projet se fait à au moins 30 m du ruisseau surplombé.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site naturel le plus proche est à plus d'un kilomètre.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet se situe sur une parcelle agricole de type prairies pâturées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Canalisations de Transport de matières Dangereuses
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Séisme faible Retrait-gonflement des argiles moyen Radon faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Lors de la phase de construction, le déplacement de l'équipement et des équipes de construction auront lieu. Pendant l'exploitation de la centrale de stockage, seul des véhicules légers interviendront quelques fois l'année pour de la maintenance
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Le bruit sera principalement lié au maintien en température du matériel électronique, il ne sera plus audible au delà de 150m du site.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	La ventilation forcée du matériel engendre des vibrations faibles.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Aucune émission lumineuse en phase d'exploitation normal du site
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Aucune émission de gaz ou de particules dans l'air
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	Aucun rejet de liquide
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	La seule modification sera en lien avec l'activité agricole du propriétaire/exploitant des parcelles. La société dispose de l'autorisation écrite du développement, de la construction et de l'exploitation d'une centrale de stockage d'énergie par batteries. Le site sera clôturé et protégé pendant toute la durée d'exploitation du site.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les effets environnementaux du projet seront réduits par l'implémentation du projet à plus de 30m du ruisseau de Mansigny au nord de la parcelle.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice de présentation du projet	☒
2	Plan des abords	☒
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

Télédéclaré le 03/07/202

Signature du (des) demandeur(s)

DocuSigned by:

8C4E2318B0514EB...

Présentation du projet de

Centrale de stockage d'énergie par batteries
POINCY (77)

Vos contacts

Kyliann Martin
Responsable Etude
06.32.30.73.97
k.martin@langa-international.com

Etienne MARTIN
Directeur Technique
06.42.38.57.38
e.martin@langa-international.com

Table des matières

1	Présentation de LANGA, producteur d'Energies renouvelables	3
1.1	Développement en France	3
2	Le stockage d'énergie par batteries	4
3	Le site de Poincy	5
3.1	Le choix du site	5
3.2	Le Plan local d'urbanisme	6
3.3	Topographie	6
3.4	Archéologie et patrimoine	7
3.5	Aléa gonflement d'argiles	8
3.6	Protection de captage	8
4	La Conception du projet de Centrale de Stockage	9
4.1	Implantation	9
4.2	Les éléments constitutifs du projet de stockage :	10
4.3	Détail des composants de la centrale de stockage d'énergie	10
5	Le raccordement électrique du projet	12
6	Analyse des impacts potentiels du projet	13
6.1	Impact paysager	13
6.2	Impact sonore	17
6.3	Risque d'intrusion	18
6.4	Risque incendie	18
6.5	Milieu naturel	19
6.6	Milieu physique	19

1 Présentation de LANGA, producteur d'Energies renouvelables

LANGA International est une entreprise indépendante de production et de stockage d'électricité renouvelable, présente depuis 2008 en France puis à l'international.



Figure 1_Historique de l'entreprise

C'est une entreprise intégrée et possédant une expertise sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la réalisation d'un projet photovoltaïque : développement / construction / production / exploitation.

1.1 Développement en France

En France, LANGA et son management ont mis en service plus de 150 MW d'actifs, ont développé plus de 100 MWc de projets prêts à construire et 5 GWc en cours de développement. Actuellement le portefeuille de projets de LANGA International s'élève à 2,3 GW de projets, dont 140 MW de projets prêts à construire, répartis sur l'ensemble du territoire français, permettant à LANGA de connaître les spécificités de développement dans chaque département.

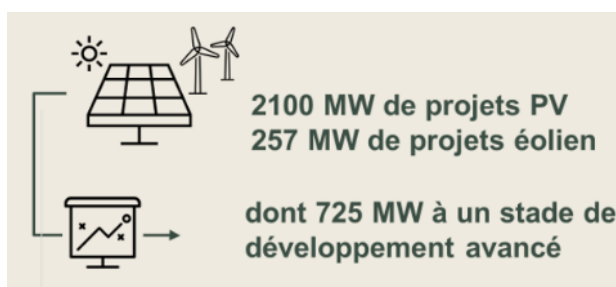
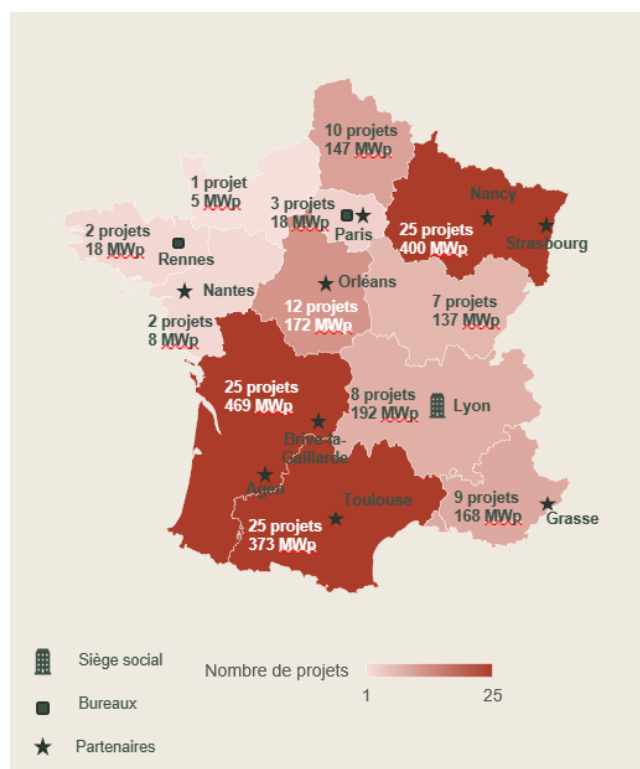


Figure 3_Projets en développement

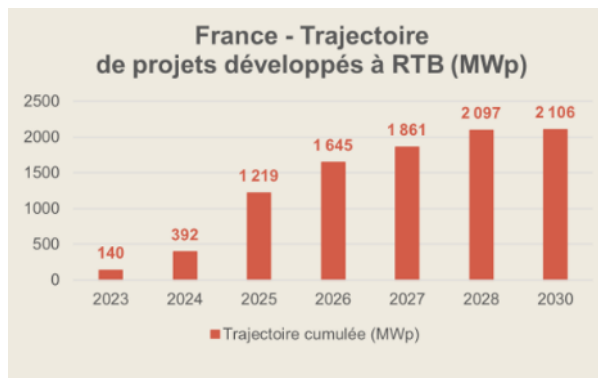


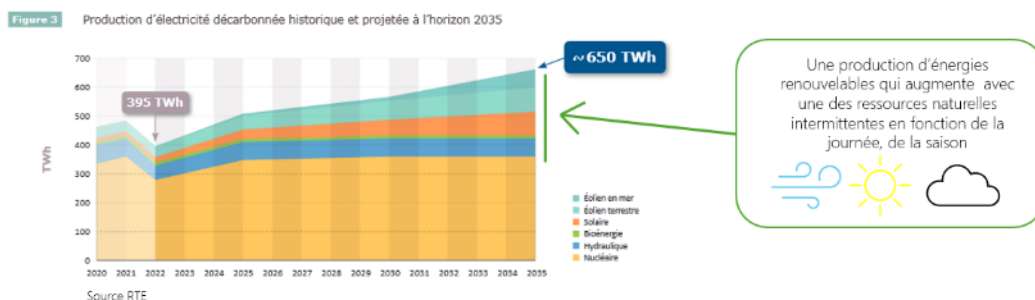
Figure 4_volume des projets au stade prêts à construire

2 Le stockage d'énergie par batteries

Le stockage d'énergie par batteries permet de libérer le potentiel des énergies renouvelables. Un système de stockage d'énergie par batteries stocke l'énergie renouvelable produite localement lors de son pic de production pour ensuite déstocker cette énergie sur le réseau électrique pendant les périodes de fortes consommations.

Ces systèmes permettent de décarboner notre production d'électricité en réduisant la production d'énergie d'origine carbonée. Ces dispositifs de stockage de l'énergie sont écologiquement durables, ont une densité de puissance et une capacité énergétique élevée, un rendement élevé (proche de 90 %) et une durée de vie supérieure à 20 ans.

Les flexibilités liées au stockage (stationnaire, diffus, etc.), peuvent rendre plusieurs services au système : elles peuvent contribuer à l'équilibre offre-demande à différentes échéances (du long terme au temps réel), à la résorption des congestions du réseau, à la réduction des pertes électriques, etc.



Un projet de stockage qui répond à plusieurs besoins



Stockage de la surproduction d'énergies renouvelables

Réduction de l'utilisation des énergies carbonées

Service et équilibre au réseau électrique

Réduction de notre dépendance énergétique

3 Le site de Poincy

3.1 Le choix du site

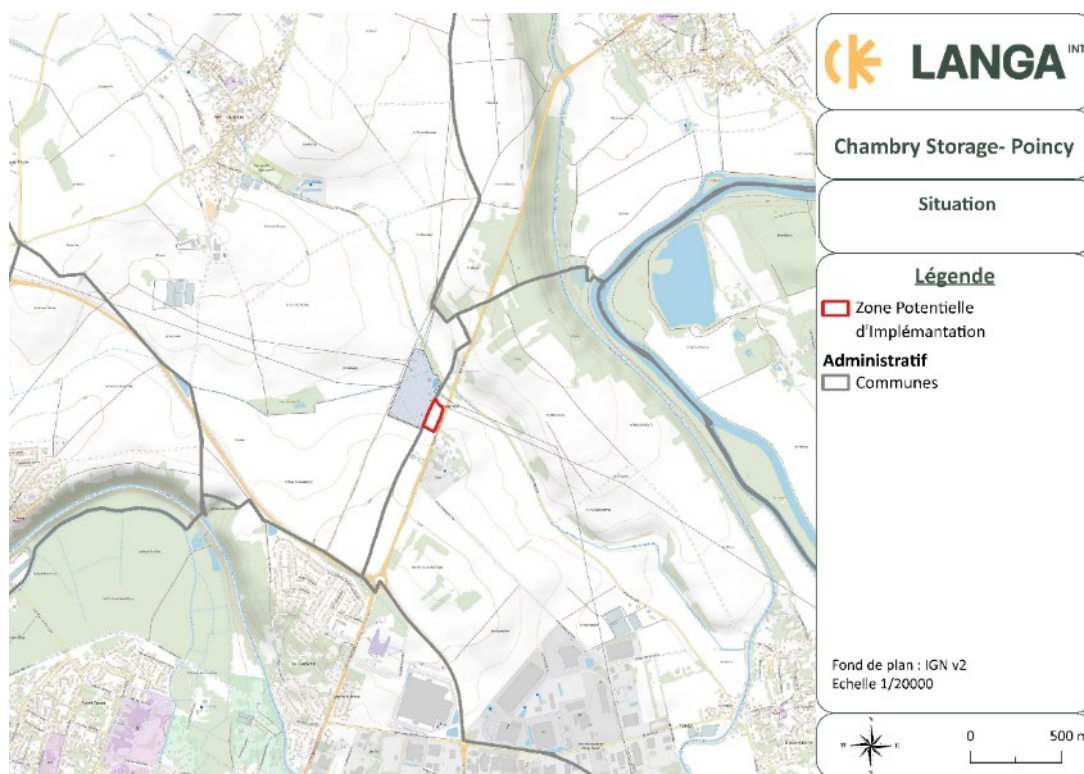
Dans sa stratégie de transition énergétique la France souhaite développer les énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire Français mais également des centrales de stockage d'énergie par batteries. Une centrale de stockage d'énergie par batteries est une installation complémentaire et maintenant indispensable au développement des énergies renouvelables et contribue à la stabilisation du réseau électrique, en réinjectant de l'énergie pendant les périodes de forte demande, et en stockant de l'énergie électrique en période de forte production.

Les critères d'identification du site :

La sélection d'un site a consisté à identifier les sites qui répondent aux critères suivants :

- Une **Capacité technique importante du réseau électrique de transport d'électricité** au droit de la Centrale de stockage : la ou les lignes électriques sélectionnées doivent avoir de grosses capacités de transit d'énergie et une capacité permettant la décharge (injection) ainsi que la charge (soutirage) de batteries (données RTE publiques).
- Un **terrain d'une surface minimum d'un hectare ou plus à proximité ou en surplomb d'une ligne RTE de forte capacité**.
- Au niveau des Enjeux environnementaux : **le terrain identifié doit se situer dans une zone à faibles enjeux environnementaux**, par exemple en dehors des zones protégées (N2000, ZNIEFF, parc nationaux) et en dehors d'autres zones avec enjeux répertoriés (zone humides, inondations) ;

Les parcelles identifiées pour le projet répondent à ces critères : Forte capacité de transport d'électricité, faibles enjeux environnementaux. Le projet est ainsi situé sur la commune de Poincy dans le département de Seine-et-Marne. Les parcelles sont actuellement exploitées en paturage.



Localisation du site à Poincy, 77470 / source (IGN)

Le tableau ci-dessous liste les parcelles du projet de stockage d'énergie et des aménagements paysager.

Code INSEE	SECTION	NUMERO	ADRESSE	SURFACE
77369	B	328	Sur la Grande Route	2 ha 26 a
77369	B	237	Sur la Grande Route	63 a

Le périmètre du projet sur la commune de Poincy considéré pour le développement de la centrale de stockage d'énergie est de : 1,0 ha.

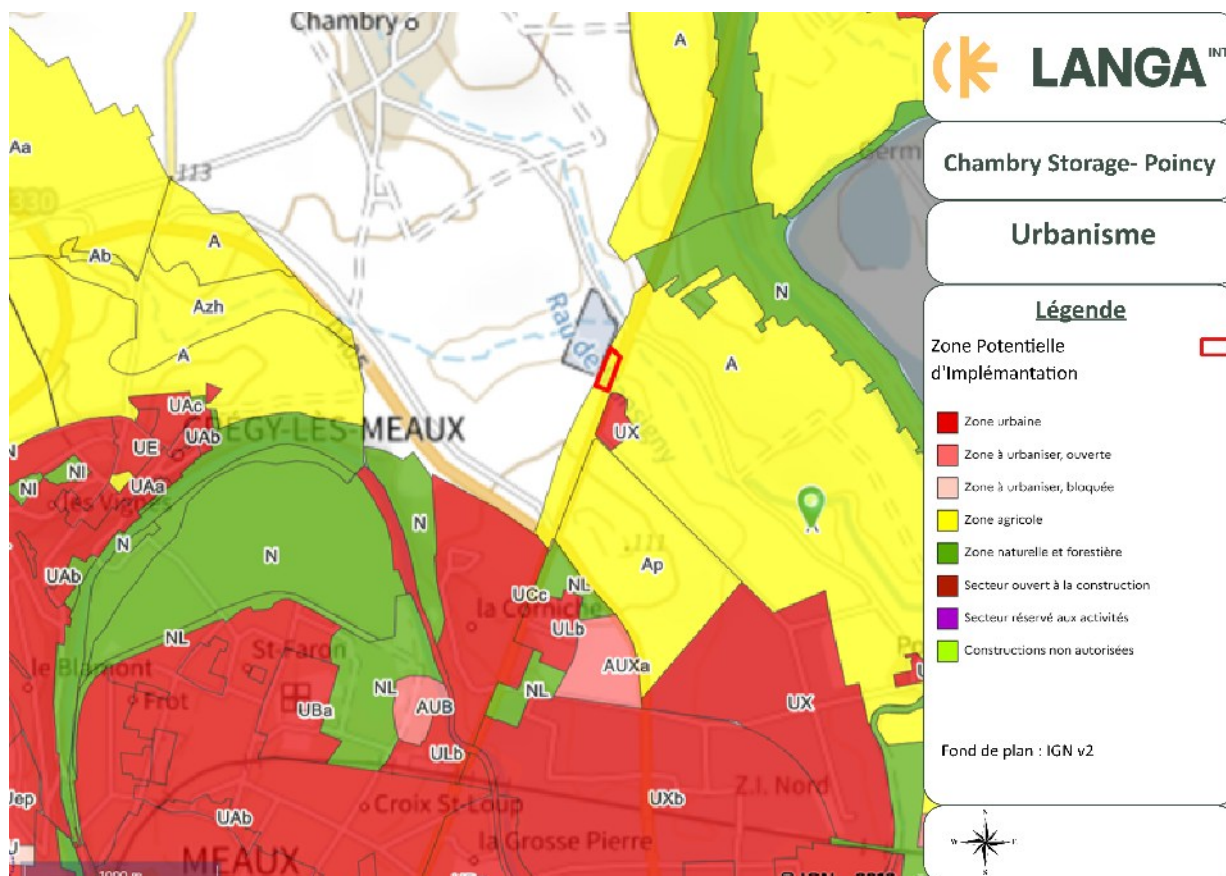
3.2 Le Plan local d'urbanisme

La commune de Poincy de Lyon possède un PLU. L'assiette du projet est considérée comme une zone agricole.

Dans le cas d'un zonage agricole le PLU indique :

- « A : Occupation du sol interdites » : Les constructions et les aménagements liés aux services publics ou d'intérêt collectif ne sont pas impactés.

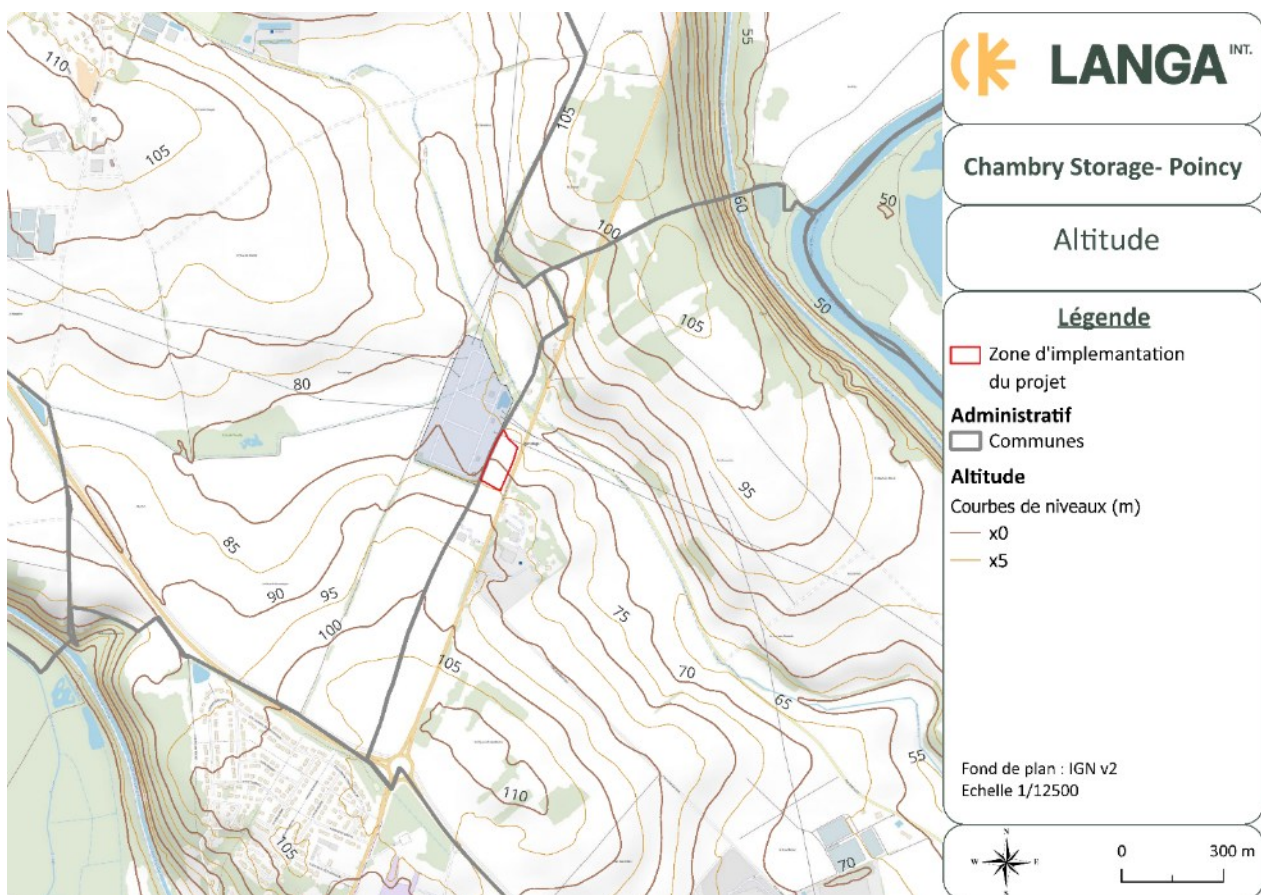
Ainsi, le règlement de la zone A autorise les installations d'intérêts collectifs dont les projets de centrales de stockage d'énergie raccordés au réseau public et de transport d'électricité font partie.



Extrait du plan PLU de la commune de Poincy – Projet en zonage A

3.3 Topographie

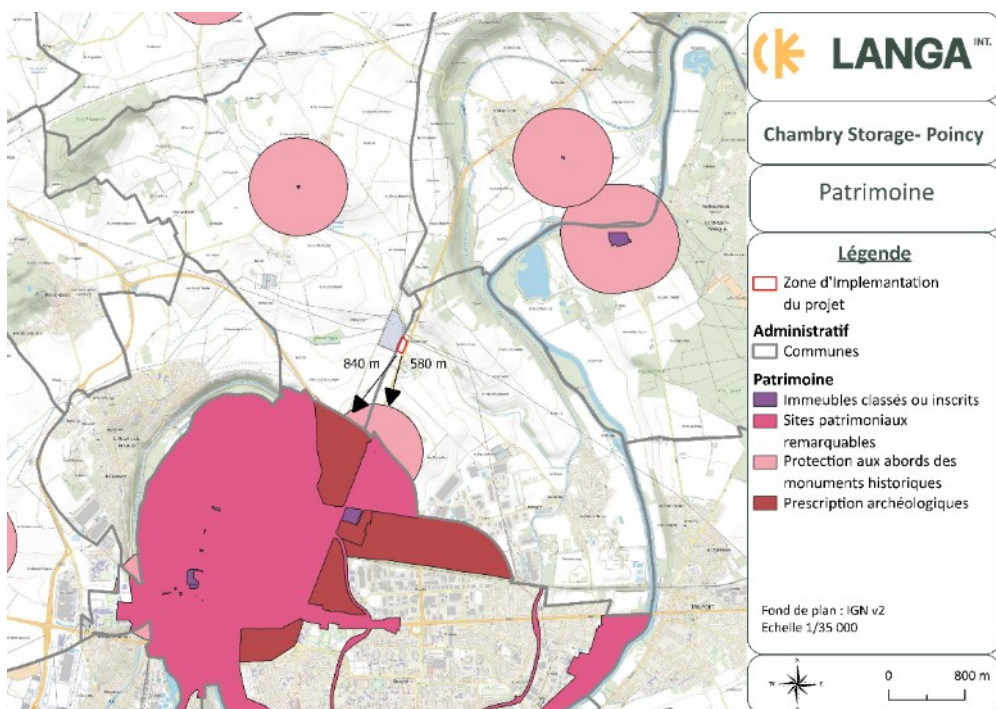
Le site est localisé au lieu-dit Sur La Grande Route, la topographie proche est un plateau avec quelques collines et entouré par la Marne et le canal de l'Ourcq. Le projet est localisé dans une plaine à environ 80 mètres d'altitude. L'élévation minimum est de 75 mètres avec un maximum à environ 85 mètres sur la parcelle concernée.



Plan topographique, source : IGN

3.4 Archéologie et patrimoine

Il n'y a pas d'enjeux connus sur cette parcelle et pas d'impact sur le patrimoine :

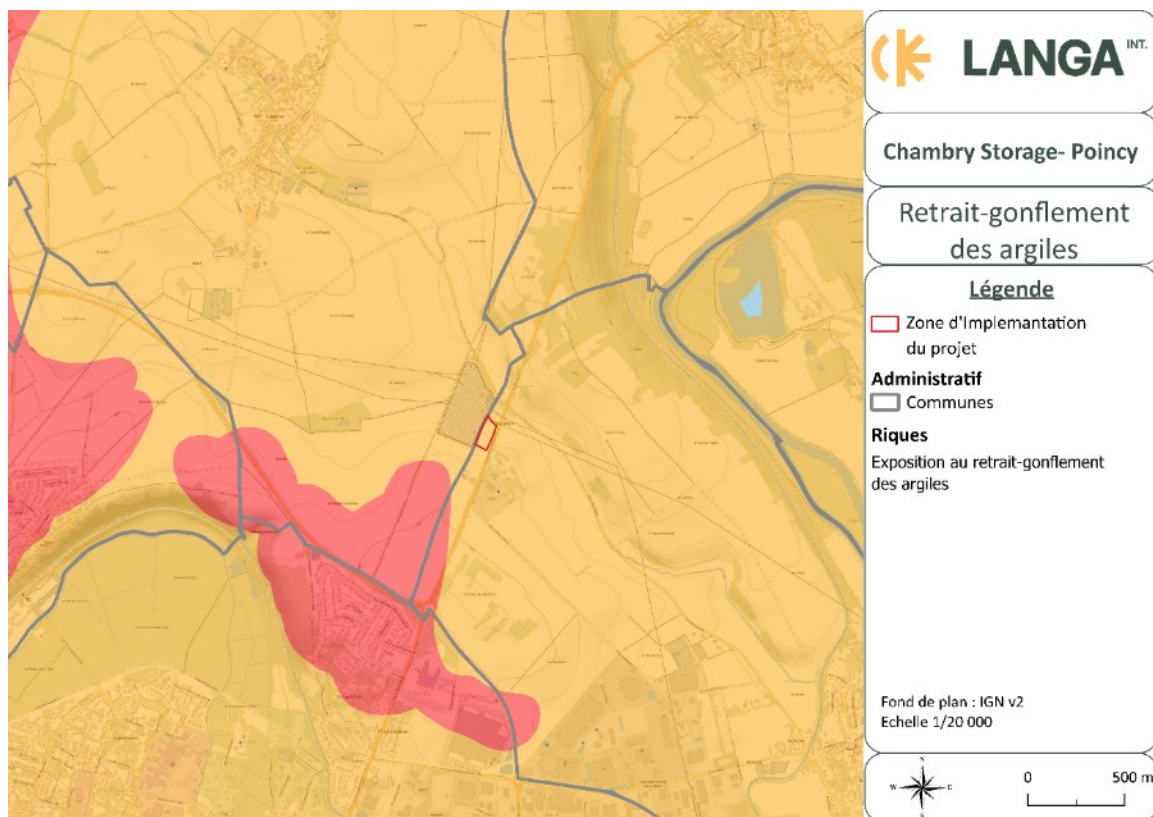


Plan des monuments et sites historiques aux alentours

Le patrimoine le plus proche est situé à 580 m avec la localisation du périmètre autour du mémorial américain sur la commune de Meaux. La plus proche zone de présomption archéologie est à plus de 800m.

3.5 Aléa gonflement d'argiles

La cartographie ci-contre montre une exposition moyenne au retrait-gonflement des argiles. Cet aléa n'est pas un enjeu majeur pour le projet, notamment compte tenu des dispositions constructives de ce type de projet.



Plan du risque du retrait-gonflement des argiles sources : Géorisques

3.6 Protection de captage

Aucune protection de captage n'est identifiée sur la commune de Poincy ni aux alentours.

4 La Conception du projet de Centrale de Stockage

4.1 Implantation

Le terrain d'implantation est situé directement à l'aplomb de deux lignes de transport d'électricité RTE 225 000 Volts de très forte capacité et à proximité immédiate du Poste Source RTE 400 000 V de Chambry. A partir des éléments cités dans la partie précédente, nous avons réalisé un plan d'implantation qui tient compte des contraintes et prescriptions recensées pour le site (Plan d'implantation en annexe 5) :



Plan d'implantation du projet à l'échelle Sources (BD Ortho IGN, Parcellaire Express PCI)

Le plan ci-dessus (plan détaillé en annexe 5) présente l'implantation du projet, constituée des éléments suivants :

- 7 ilots contenant chacun 6 unités de stockage par batteries, deux onduleurs et deux transformateur BT/HTA à 33kV
- Un poste électrique HTB avec un transformateur de tension 33kV/ 63 kV
- Un poste de contrôle
- Deux citernes (120m³)
- Des pistes d'accès
- Clôture tout autour de l'installation

Cette implantation permet de fixer le potentiel de stockage à **262 MWH (Méga-Watt-Heure)**

4.2 Les éléments constitutifs du projet de stockage :



Schéma des éléments constitutifs d'un projet de stockage :

Les batteries sont des dispositifs de stockage électrochimique. Chaque cellule est constituée d'une électrode positive et d'une électrode négative, toutes deux immergées dans un milieu conducteur appelé électrolyte. Les cellules sont regroupées dans des racks et entreposées dans des armoires ou des containers/enceintes à environnement contrôlé et conçus pour être installés en extérieur. La température y est régulée grâce à un système de ventilation et de refroidissement liquide.

Les batteries sont des technologies connectées en courant continu, elles sont donc couplées à des onduleurs pour réaliser la conversion en courant alternatif et à des transformateurs pour élever la tension en vue du raccordement au réseau public d'électricité.

Un poste de livraison fait le lien entre la centrale de stockage et le réseau public d'électricité et un local technique permet aux équipes d'exploitation de superviser la centrale et d'assurer sa maintenance.

Le raccordement au réseau sera réalisé en Très Haute Tension (HTB, réseau de Transport RTE), un poste électrique HTB/HTA fait également partie du projet et se situera dans l'emprise foncière du projet.

4.3 Détail des composants de la centrale de stockage d'énergie

Les containers Batteries :

Afin de garantir au projet une capacité de stockage conséquente et afin de garantir le meilleur service réseau pour RTE, nous avons retenu des containers de batteries de 20 pieds, conçus pour répondre aux dernières normes en termes de sécurité (sécurité électrique et incendie) comme la norme UL9540A:



Container CATL EnerC+ 360Ah 20 pieds

Les Onduleurs

Les onduleurs sont des postes de conversion d'énergie électrique, ils assurent la conversion du courant continu stocké dans les batteries (1 500 V courant continu) en courant alternatif (800 V), ils intègrent toutes les protections électriques nécessaires pour un fonctionnement sécurisé.



Onduleur SMA Sunny Centrale

Les Transformateurs

Les transformateurs permettront d'élever la tension de la centrale au niveau requis par la connexion au réseau. L'élévation de tension se fera à deux niveaux : Tout d'abord en sortie des onduleurs de conversion en courant alternatif, afin d'élever la tension à 33 000 V, et ensuite en deuxième niveau l'élévation de la tension en 225 kV pour se raccorder au réseau de transport d'électricité (voir chapitre suivant). Ci-dessous un exemple de transformateur installé dans la Centrale, pour la 1^{ère} élévation de tension (en 33 000 V) :



Transformateur 33 kV 5 MVA

5 Le raccordement électrique du projet

Le raccordement au réseau de transport d'électricité est un élément déterminant du projet car le réseau RTE doit avoir la capacité de raccorder la centrale et RTE doit valider la faisabilité technique d'un tel raccordement.

LANGA International a engagé un processus de raccordement avec le Gestionnaire de Réseau et a reçu une proposition de raccordement de la part de RTE. Cette proposition comprend un chiffrage financier mais aussi une solution technique de raccordement, précisée comme suit :

La réalisation du raccordement du projet de Poincy se fera en raccordement direct sur le poste source RTE de Chambry.

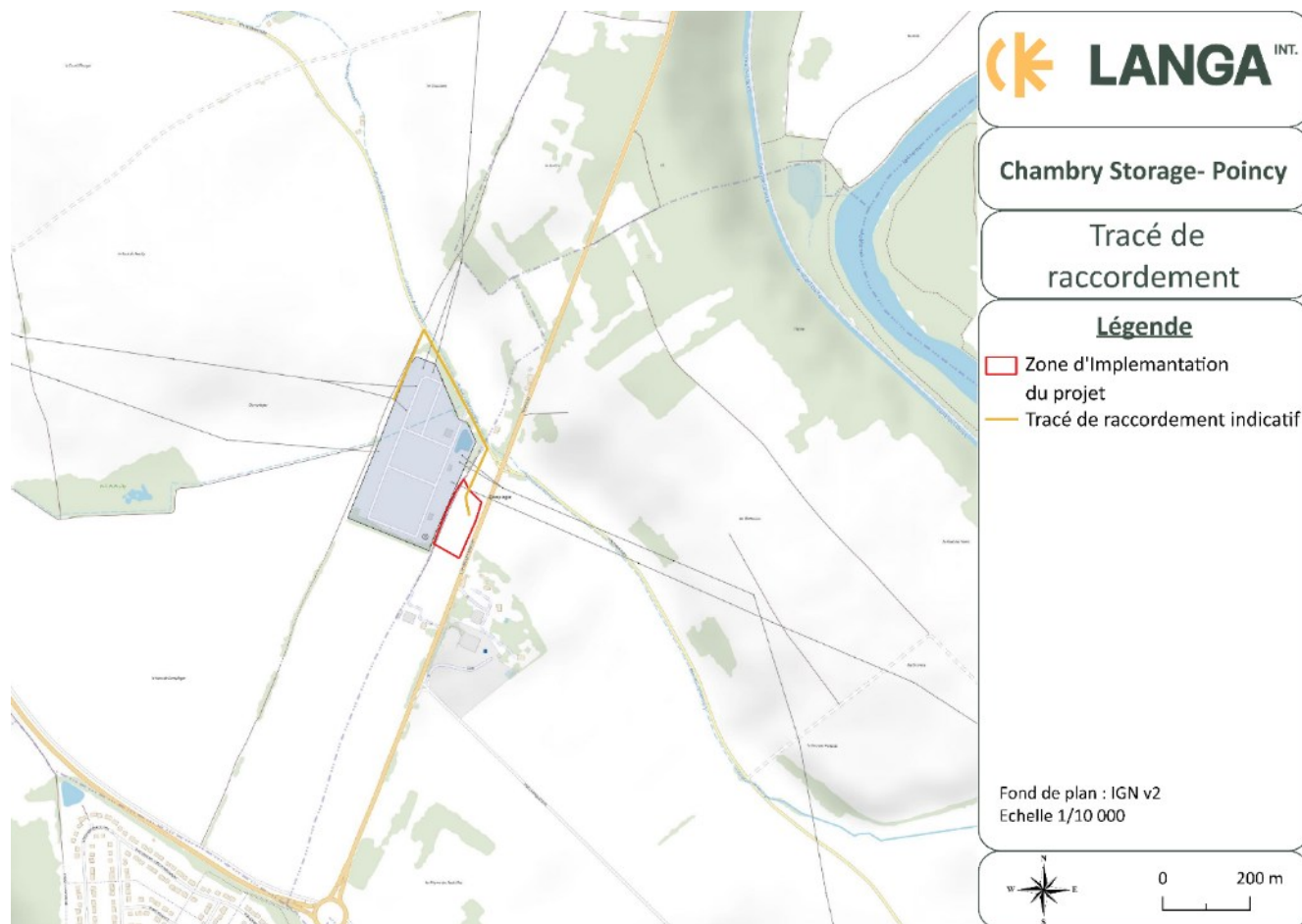
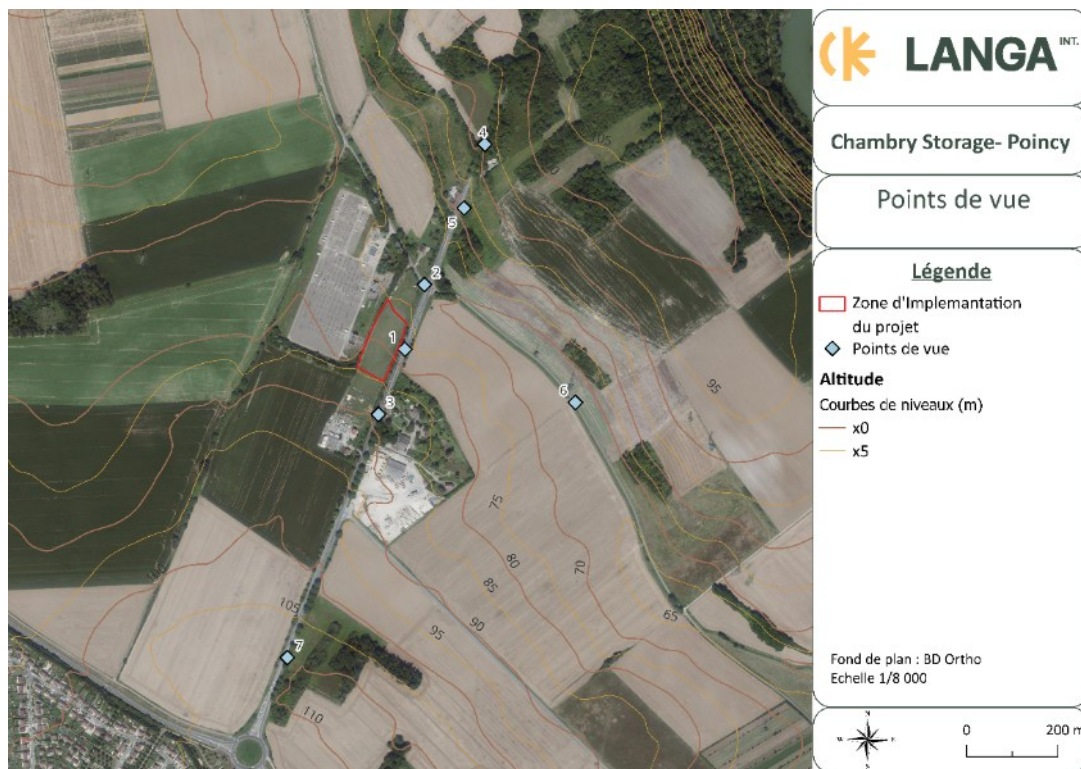


Schéma de raccordement indicatif entre le poste source RTE « Chambry » et la centrale de stockage

6 Analyse des impacts potentiels du projet

6.1 Impact paysager

Le site du projet est entre la D405 et le poste source de Chambry, au sein d'une plaine agricole bordée par la ville de Meaux au sud et la commune de Varreddes au nord. La topographie environnante masque la centrale au sein d'un vallon. De plus le poste source existant masque la centrale des points de vue à l'ouest.



Carte des points de vue photographiques



Projet

Prise de vue n°1 : Localisation depuis la route départementale D405 en bordure de la zone d'implémentation, photographie en direction de l'ouest. Prise en mars 2022, Google



Prise de vue n°2 : Localisation depuis le chemin de Dampleger entre le carrefour avec la D405 et le chemin et l'entrée du poste source, photographie en direction du sud. Prise en mars 2022, Google



Prise de vue n°3 : La zone d'implémentation du projet est masquée par le bosquet et les arbres. Localisation sur la D405 à l'entrée de la plus proche habitation, photographie en direction du nord-ouest. Prise en mars 2022, Google



Prise de vue n°4 : La zone d'implémentation du projet est au loin légèrement masquée par le bosquet et les arbres. Localisation sur la D405 au nord de la centrale, photographie en direction du sud. Prise en mars 2022, Google



Prise de vue n°5 : La zone d'implémentation du projet est au loin. Localisation sur la D405 au nord de la centrale, photographie en direction du sud. Prise en mars 2022, Google



Prise de vue n°6 : **Aucune visibilité sur la zone d'implantation.** Localisation depuis rue à droite des pylônes RTE, photographie en direction de l'ouest. Aucune co-visibilité depuis ce point de vue au loin, seul le poste source déjà présent est visible. Prise en mars 2022, Google



Prise de vue n°7 : **Aucune visibilité sur la zone d'implantation.** Localisation depuis le point haut de la D405 en sortie du rond-point à côté du mémorial américain, photographie en direction du Nord. Aucune co-visibilité depuis ce point de vue au loin, car une haie masque le projet. Prise en mars 2022, Google

Langa International fera réaliser une étude d'intégration paysagère détaillée, afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à l'intégration du projet dans son environnement.

L'accent sera mis principalement sur la mise en place de haies mixtes sur tout le pourtour du site, permettant de limiter les visibilités sur le projet, mais aussi l'implantation de bosquets denses d'essences locales qui seront également utiles et favorables à sa dimension écologique.

Des ouvertures pourront toutefois être prévues sur le grillage longeant le sentier afin de permettre une vue directe sur la centrale à des fins pédagogiques. Des panneaux explicatifs pourront également accompagner cette aire afin de présenter le parc au public et le sensibiliser aux questions énergétiques.



Simulation de l'implantation 3D du projet en vue de proximité

6.2 Impact sonore

Le cadre réglementaire concernant l'impact sonore du projet est fixé par l'Arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits générés dans l'environnement par les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Le projet doit respecter les limites fixées par arrêté préfectoral, qui définissent pour chacune des périodes de la journée (diurne et nocturne), les niveaux de bruit à ne pas dépasser en limite de propriété du site ainsi que les niveaux sonores en Zone à Émergence Réglementée (ZER), fixés par l'Arrête du 23 janvier 1997. Ce dernier fixe aussi une limite de durée pour les bruits de tonalité marqué, pour les installations concernées.

Les équipements du projet qui sont sources de bruit sont essentiellement les unités de batteries et les transformateurs. C'est le système de refroidissement par ventilation dont sont équipés les unités de batteries qui produit les émissions sonores les plus importantes. Les émissions associées sont dépendantes du fournisseur de batteries et la typologie d'utilisation du système (plages horaires et durées de charge/décharge). Les fournisseurs proposent des équipements équipés d'atténuation acoustiques qui permettent le respect des niveaux sonores réglementaires en limite de site, sans besoin de mesures complémentaires. Les émissions associées aux autres équipements, y compris les transformateurs, sont très nettement inférieures.

Le site se trouve en limite du plan d'exposition au bruit de l'aéroport Charles de Gaulle et dans la l'emprise de la Carte des Bruits Stratégiques de Seine et Marne - Echeance 4 pour les limites de bruits aux alentours de la D405.

6.3 Risque d'intrusion

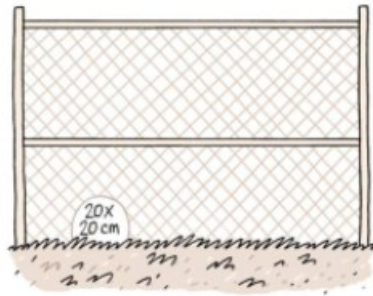
Afin de prévenir d'éventuels intrusions les équipements suivants seront installés sur la centrale de stockage d'énergie :

Clôtures

Le site sera équipé d'une clôture de 2 mètres de haut pour sécuriser l'accès du site aux instruisons pendant la phase du chantier et d'exploitation du site. La clôture sera également équipée de panneaux « Danger Electrique » sur fond jaune format A4 minimum et « Propriété privée – Défense d'entrer » sur fond rouge format A4 minimum tous les 100 mètres. Les panneaux seront en aluminium. Un accès via la création de deux portails est prévu.

Les poteaux seront en acier avec un grillage type clôture fine maille, RAL7004 (gris).

Des passes faunes de 20x20 cm seront créés en bas de clôture afin de reconstituer une continuité écologique entre l'enceinte clôturée et le milieu environnemental extérieur tous les 50m.



Vidéosurveillance et système anti-intrusion

Dans un objectif de prévention d'alerte, le site sera équipé d'une centrale anti-intrusion pour gérer les accès et la présence sur site (capteur d'ouverture, vidéos, capteurs d'intrusion, etc). L'exploitant aura un accès au site mais les intervenants devront prévenir de leurs passages au moins 48h avant. Les locaux techniques accueilleront également des caméras 360° sur leurs toits pour effectuer une surveillance 24h/24 du site.

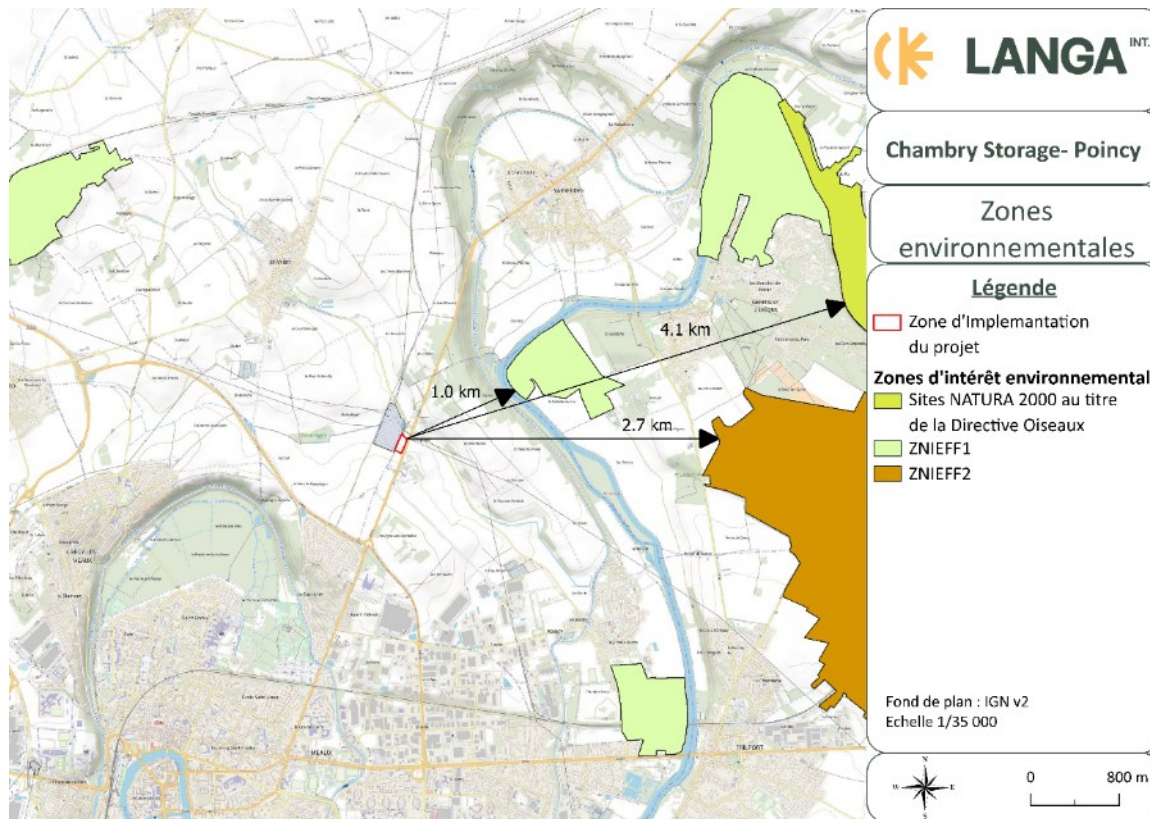
6.4 Risque incendie

La maîtrise du risque incendie est un élément important du projet et LANGA International s'engage à réduire ce risque au maximum. Les principes sont les suivantes :

- Respect des prescriptions techniques et normatives de la réglementation applicable sur les centrales de stockage 29.25
- Respect des préconisations du SDIS concernant notamment l'espacement des éléments au sein de la centrale afin d'éviter un potentiel emballement thermique.
- Installation de deux réservoirs d'eau de 120m³ à l'entrée du site, assurant la défense incendie du site
- Choix d'une technologie de batterie pour laquelle le risque d'emballement thermique est jugé extrêmement faible : le choix de la Technologie Lithium-Fer-Phosphate sera retenu pour cette centrale. Cette technologie extrêmement stable réduit considérablement les risques d'emballement thermique. De plus les batteries utilisées sont certifiées par la norme UL9540A limitant grandement le risque d'emballement thermique
- Un système de surveillance et de prévention des incendies robuste et fiable, équipant chaque composant de la centrale et relié à une centrale de supervision 24h/24,
- Des mesures opérationnelles pour minimiser le risque de propagation d'un incendie : Un service de maintenance et d'exploitation sous astreinte 24h/24, mobilisable à tout instant.

6.5 Milieu naturel

Le site de Poincy se localise au cœur d'une plaine agricole, la ZNIEFF de type 1 « Etang de la Sabotte » se situe à une distance de 1000 m au nord-est du site. Le projet sera implémenté à plus de 4.1km de la zone Natura 2000 « Boucles de la Marne ». Une ZNIEFF2 nommée « Forêt Domaniale de Montceaux » se situe aussi à plus de 2.7km du site.



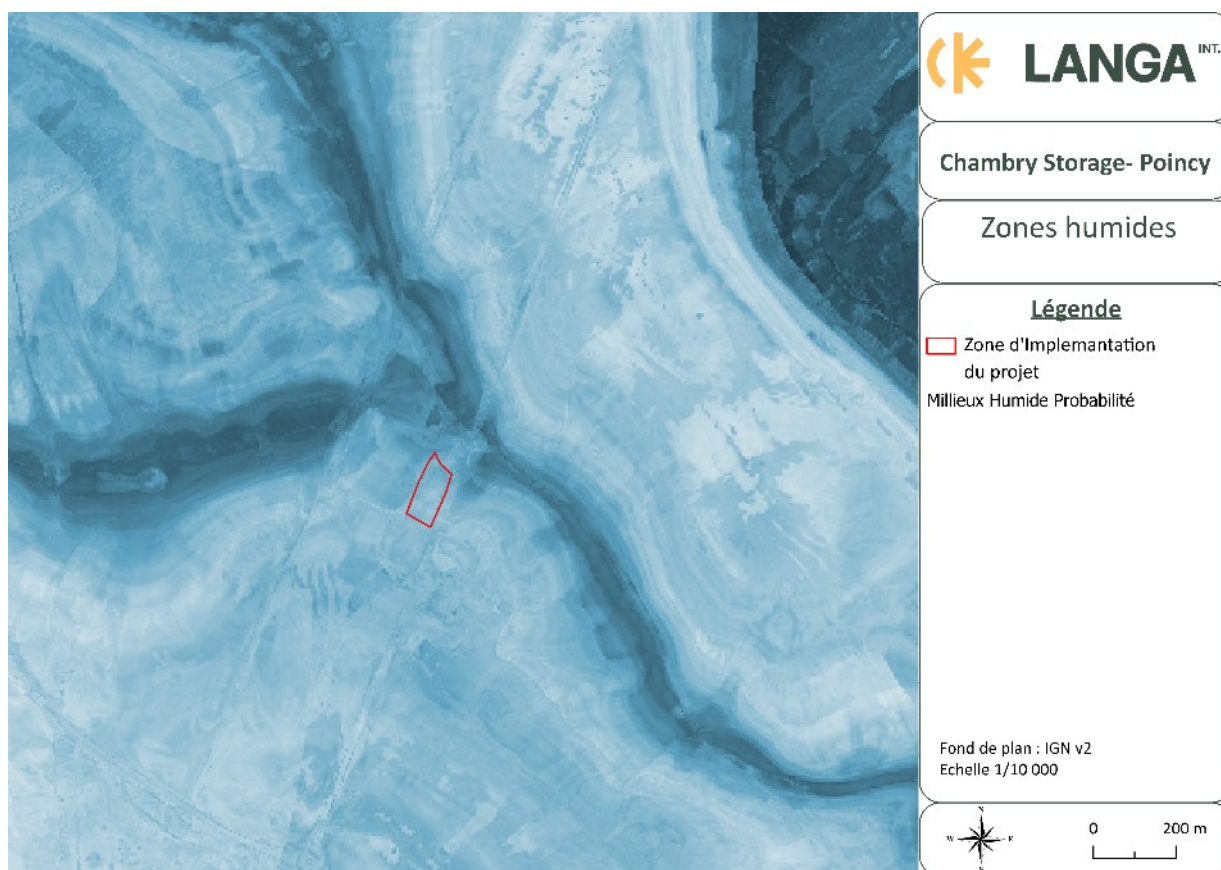
Carte des zones environnementales aux alentours du projet

En outre, le site est déjà surplombé par des lignes de très haute tension. Ces éléments ont un effet barrière vis-à-vis du site pour la faune et plus particulièrement les chiroptères et l'avifaune.

6.6 Milieu physique

1.4.1 Zones humides

La cartographie du potentiel Zones humides est établie comme suit :



Cartographie du potentiel de milieu humide autour du site

La cartographie des zones humides n'indique pas de présomption fort de milieux humides sur le périmètre du projet, malgré un ruisseau présent à la limite nord de la parcelle. Pour éviter d'affecter ce milieu, le projet se situe à plus de 35m de la limite parcellaire nord.

Chambry Storage- Poincy

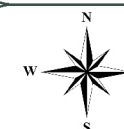
Situation

Légende

 Zone Potentielle
d'Implémentation

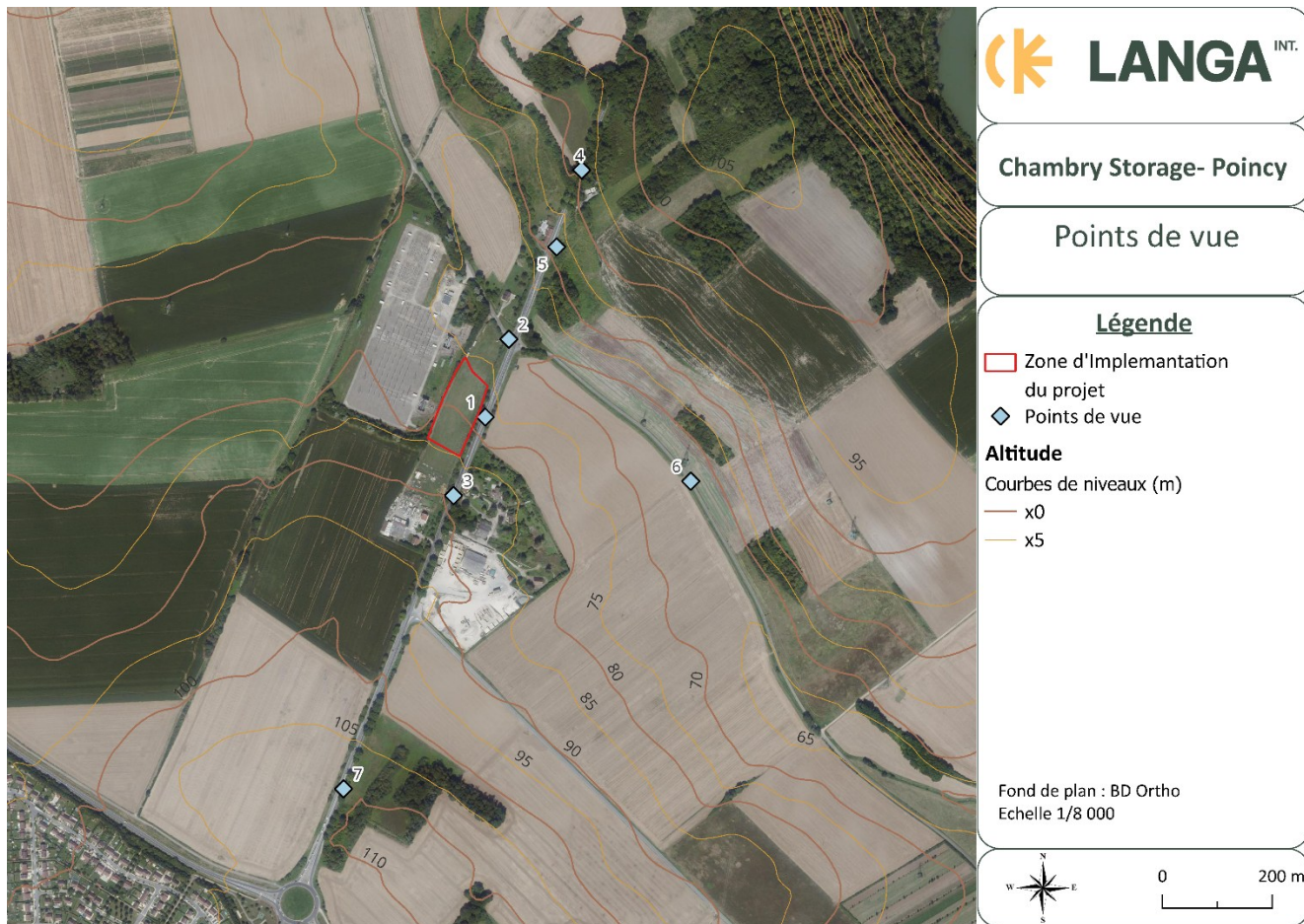
Administratif
 Communes

Fond de plan : IGN v2
Echelle 1/20000



0 500 m





Carte des points de vue photographiques



Prise de vue n°1 : Localisation depuis la route départementale D405 en bordure de la zone d'implémentation, photographie en direction de l'ouest. Photo proche prise en mars 2022, Google



Prise de vue n°2 : Localisation depuis le chemin de Dampleger entre le carrefour avec la D405 et le chemin et l'entrée du poste source, photographie en direction du sud. Photographie proche prise en mars 2022, Google



Prise de vue n°4 : La zone d'implémentation du projet est au loin légèrement masqué par le bosquet et les arbres. Localisation sur la D405 au nord de la centrale, photographie lointaine en direction du sud. Prise en mars 2022, Google



Prise de vue n°5 : La zone d'implémentation du projet est au loin. Localisation sur la D405 au nord de la centrale, photographie lointaine en direction du sud. Prise en mars 2022, Google



DESIGNATION	
Containers	42
Onduleurs	14
Transformateurs	14
Surface Clôturée	10143 m2
LEGENDE	
	Containers
	Transformateurs
	Onduleurs
	Aire Grutage
	Cuve à eau (120m3)
	Clôture
	Piste Interne
	Portail Accès

Maitre d'ouvrage : LANGA INTERNATONAL		Projet : STOCKAGE D'ENERGIE PAR BATTERIES BESS		
Adresse : 37 RUE PAUL DUVIVIER 69007 LYON		Commune de Poincy		
LANGA INT.		Feuille C-Plan de masse A3		Format : ISO EXPAND A3 (420.00 X 297.00)
		Auteur BP b.peslier@langa-international.com	Date : 03/07/2025	Phase : APS
				Echelle : 1/1300

Chambry Storage- Poincy

Tracé de raccordement

Légende

-  Zone d'Implementation
du projet
-  Zone tampon 100m
-  Cours d'eau
- Lignes électriques
 -  400 kV
 -  63 kV

Fond de plan : IGN v2
Echelle 1/2 400



0 60 m

